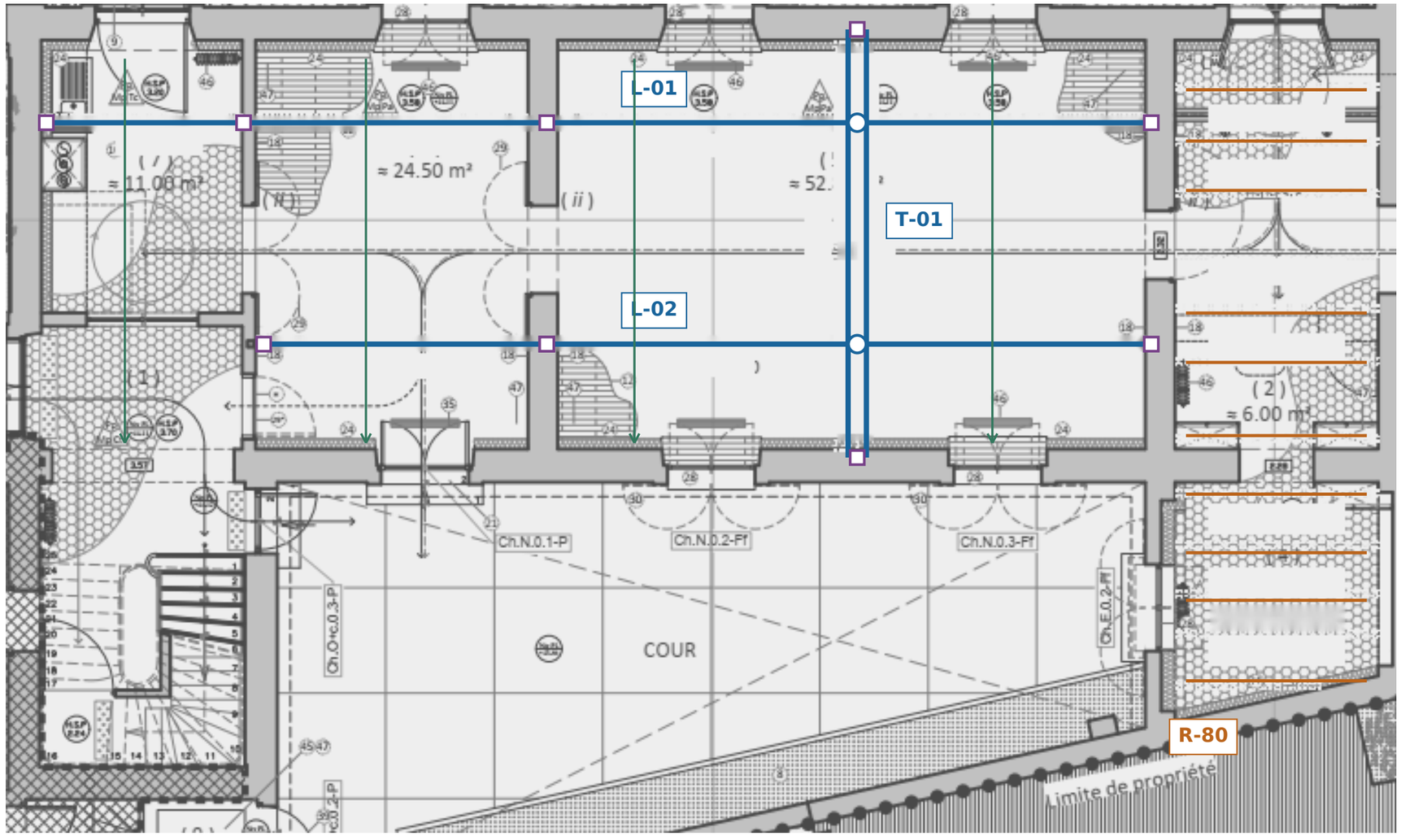
SYN-02 | RDC — reprise du plancher bas du R+1

Deux files longitudinales, une traverse double et renforcement local des IPE 80.

PROJET — SYNTHÈSE DES DISPOSITIONS ET PRESCRIPTIONS



L-01 / L-02 — LONGITUDINALES

Acier S355 : HEB 140 Portée maximale du modèle : 4,30 m. Deux files sous les solives, à 1,51 m des façades pour le schéma 1,51 / 3,04 / 1,51 m. Assemblages aux transversales et appuis dans les refends conservés.

T-01 — TRAVERSE DOUBLE

2 HEB 160 en acier S355, couplés et entretoisés. Les deux profils participent à la reprise des deux files longitudinales. Répartir les efforts sur les deux âmes ; maintenir la stabilité latérale.

R-80 — SOLIVES COURTES

IPE 80 existants : un plat supérieur 36 × 8 mm en S355. Reconnaissance du métal et procédure de soudage avant intervention. Le renfort n’est pas un profil neuf indépendant.

R-APP / R-DÉM

Empochements et platines 300 × 300 × 20 mm : DET-01.
Étaiement, mise en contact contrôlée, verrouillage, puis démolition des cloisons : PHA-01. Préserver façades, refends et trumeaux d’appui.

Chemin de charge permanent : plancher bas R+1 → solives conservées → L-01 / L-02 → T-01 et refends → murs porteurs → fondations.

Avant toute démolition : mettre en service les appuis et les assemblages, reprendre les charges par paliers mesurés et maintenir l’étaiement jusqu’à réception du transfert. Les cloisons du R+1 restent chargées de leur propre poids ; elles ne portent plus les solives du R+2 après désolidarisation.

M-01 — Réorienter localement les lambourdes pour reporter les charges sur le métal.
M-02 — Rétablir les protections anticorrosion, incendie et les finitions.